

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la municipalité de Chartierville le lundi 11 septembre 2023 à la salle du conseil de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

Mme Joane Dubé, conseiller poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
M. Jean Bellehumeur, conseiller #3
M. Frédéric Landry, conseiller #4
M. Claude Sévigny, conseiller #5
Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

23-3943

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par Mme Joane Dubé et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 21 août 2023.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 8.1. Résolution – Offre de service Cain Lamarre
 - 8.2. Résolution – Étude Vélo Québec
 - 8.3. Résolution – Demande FRR-4 – Étude Vélo
 - 8.4. Résolution – Demande au PNHA
 - 8.5. Résolution – Demande au PFM
 - 8.6. Résolution – Travaux Camping RGE
 - 8.7. Résolution – Conception du logo pour Vélo Eldorado
 - 8.8. Résolution – Climatisation centre communautaire
 - 8.9. Résolution – Adoption règlement 2023-04 règlement remplaçant le règlement 2019-01 règlement général de la municipalité de Chartierville
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

Aucune question n'est posée.

23-3944

4. Adoption du procès-verbal :

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 21 août 2023.

23-3945

5. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 août 2023 pour un total des dépenses d'une somme de 131 612,68 \$ et un total des revenus d'une somme de 74 101,74 \$.

6. Rapport du Maire :

Le maire Denis Dion informe qu'une étude pour le projet de vélo de montagne sera réaliser et subventionné par le FRR volet 4. Ainsi que de l'arrivée du nouveau camion pour les collectes des ordures ménagères, des matières recyclables et putrescibles, la conférence de presse est prévue pour lundi 18 septembre 2023.

7. Rapport des comités ad hoc :

M. Frédéric Landry informe qu'un nouveau kiosque pour le Mini Putt est en construction et que la clôture est maintenant complétée. De plus, M. Landry informe que Les Sentiers Frontaliers sont à compléter les projets de nouveaux sentiers à Chartierville.

M. Jean Bellehumeur explique que les pistes de vélos sont complétées, mais que celle-ci demeurent fermées faute de signalisation et qu'il est à compléter les demandes de financement pour les prochaines phases du projet.

M. Claude Sévigny informe que la saison touristique estivale de Chartierville est terminée. Qu'on enregistre une baisse d'achalandage au Centre d'interprétation de la Mine D'or, mais une hausse du double au sentier du Ruisseau Mining.

Mme Lise Bellehumeur informe que le comité des loisirs organise la journée pour l'envolée des lanternes le 23 septembre prochain et que les nouveaux jeux pour enfants devraient être complétés.

Mme Joane Dubé annonce que la municipalité de Chartierville a reçu son accréditation Municipalité amie des aînées du secrétariat des aînés et qu'elle est à regarder des programmes d'aide pour la réalisation du plan d'actions.

8. Informations, correspondances et demandes diverses :

23-3946

8.1. Résolution – Offre de service Cain Lamarre

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Frédéric Landry et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Adopté à l'unanimité

23-3947

8.2. Résolution – Étude Vélo Québec

Attendu que le conseil municipal souhaite aller de l'avant avec les phases 2 et 3 du projet vélos de montagne;

Attendu que le conseil municipal juge opportun de réaliser une étude d'opportunité pour la mise en œuvre des phases 2 et 3 du projet vélo de montagne;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

Que le conseil municipal de Chartierville accepte l'offre de service présentée par Vélo Québec pour l'étude d'opportunité et d'attractivité du projet vélos de montagne.

Adopté à l'unanimité

23-3948

8.3. Résolution – Demande FRR-4 – Étude Vélo

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide d'accompagnement – APPEL de projets du Fond régions et ruralité soutien à la vitalisation.

ATTENDU QUE la municipalité de Chartierville désire présenter comme projet une étude d'opportunité et d'attractivité pour le projet vélos de montagne dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Jean Bellehumeur et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

Le conseil de la municipalité de Chartierville s'engage à participer au projet d'étude d'opportunité et d'attractivité et à assumer une partie des coûts;

Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – soutien à la vitalisation du Fonds régions et ruralité;

Le conseil autorise Mme Pamela Blais directrice générale et greffière trésorière à déposer une demande d'aide financière dans le cadre de cet appel à projet. Et sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière, le maire ou la directrice générale.

Adopté à l'unanimité

23-3949

8.4. Résolution – Demande au PNHA

Attendu que la municipalité de Chartierville souhaite déposer un projet au Programme nouveaux horizons pour les aînés (PNHA) pour la climatisation du centre communautaire de Chartierville;

Il est proposé par Mme Joane Dubé et appuyé par M. Claude Sévigny

Que la municipalité de Chartierville s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce der-

nier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce officielle;

Que le conseil municipal de Chartierville autorise le dépôt du projet de climatisation du centre communautaire de Chartierville et mandate la directrice générale et greffière trésorière à signer les documents pour le dépôt de la demande;

Adopté à l'unanimité

23-3950

8.5. Résolution – Demande au PSPFM

Attendu que la municipalité de Chartierville souhaite faire l'aménagement de lieux favorisant la rencontre;

Attendu que ce projet fait partie du plan d'action MADA et famille de la planification stratégique 2021-2025 de la municipalité de Chartierville;

Attendu que la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière au Programme de soutien aux politiques familiales municipales volet 2 pour l'aménagement de lieux favorisant la rencontre;

Il est proposé par M. Frédéric Landry appuyé par Mme Joane Dubé

Qu'il est résolu que :

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;
- la municipalité a pris connaissance du Guide du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;
- la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du Programme de soutien aux politiques familiales municipales, y compris tout dépassement de coûts;
- la municipalité désigne la directrice générale et greffière trésorière comme représentante mandatée.

Adopté à l'unanimité

23-3951

8.6. Résolution – Travaux Camping RGE

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur d'accepter l'offre de service (estimé) de RGE pour la réalisation des travaux d'amélioration au camping du Ruisseau section Véhicule Récréatif (VR) et de verser une avance de 60 % de coûts de l'estimé;

Adopté à l'unanimité

23-3952

8.7. Résolution – Conception du logo pour Vélo Eldorado

Il est proposé par M. Frédéric Landry et M. Claude Sévigny d'accorder le contrat pour la conception du logo de Vélo Eldorado au plus soumissionnaire soit Geneviève Bellehumeur graphiste|retoucheuse au montant de 720 \$ taxes en sus.

Abstention – Code d'éthique et déontologie (conflit d'intérêts)

M. Jean Bellehumeur

Mme Lise Bellehumeur

Adopté

23-3953

8.8. Résolution – Climatisation centre communautaire

Attendu que le conseil municipal a comme projet de climatiser certains locaux du centre communautaire afin de les rendre plus accessibles en période estivale;

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Simon Lafrenière

D'accepter la soumission 10726 de Huppé Réfrigération pour la climatisation de la salle de l'Âge d'or et de la bibliothèque municipale;

Que cet accord soit contraint au financement du PNHA.

23-3954

8.9. Résolution – Adoption règlement 2023-04 règlement remplaçant le règlement 2019-01 règlement général de la municipalité de Chartierville

ATTENDU que le Conseil a déjà adopté divers règlements relatifs aux affaires de la Municipalité;

ATTENDU qu'il y a lieu de refondre certains règlements déjà en vigueur;

ATTENDU que ce règlement remplace le règlement 2019-01;

ATTENDU qu'un avis de motion de la présentation de ce règlement a régulièrement été donné à l'occasion de la session ordinaire du 21 août 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par le conseiller M. Claude Sévigny

Et résolu:

Qu'un règlement de ce Conseil portant le numéro 2023-04 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit, savoir : *En raison du volume du règlement, celui-ci ne sera pas cité au procès-verbal. Cependant, il est possible de le consulter au bureau municipal ou sur le site web de la municipalité, chartierville.ca/reglements.*

9. Période de questions :

La période de question ouvre à 19 h 25 :

1. Avez-vous fait l'installation de bacs pour styromousse?
2. Est-il possible d'avoir des explications quant au règlement de démolition?
3. Pourquoi faire des améliorations au camping?

La période de question est close à 19 h 35.

10. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

11. Levée de la séance :

La séance est levée à 19 h 55 par M. Frédéric Landry.

23-3955

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et greffière trésorière

